

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1080
30 août 2007

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATRE-VINGTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 30 août 2007, à 10 h 15

Président: M. Faysal KHABBAZ HAMOUI (République arabe syrienne)

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je déclare ouverte la 1080^e séance plénière de la Conférence du désarmement. J'aimerais tout d'abord souhaiter, au nom de la Conférence, une cordiale bienvenue aux participants au Programme de bourses d'études sur le désarmement de l'ONU qui assistent à notre séance plénière. Je suis certain qu'ils tireront un grand profit de leur présence ici et des exposés qui leur seront faits sur les divers aspects de notre travail. Au nom de la Conférence du désarmement, et en mon nom propre, j'aimerais dire adieu à l'Ambassadrice Elisabeth Bonnier, notre distinguée collègue de la Suède, qui doit prochainement quitter Genève pour prendre d'autres fonctions importantes et qui nous a fait profiter de la grande expérience qu'elle a acquise au sein du Ministère suédois des affaires étrangères et à l'étranger, dont un premier passage à la Conférence du désarmement de 1983 à 1988 et un mandat de membre du Conseil consultatif pour les questions de désarmement du Secrétaire général.

M^{me} Elisabeth Bonnier s'est jointe à nous en 2003 en tant que Représentante permanente de la Suède auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales établies à Genève. En tant que représentante d'un pays accordant une importance fondamentale au désarmement multilatéral et à la non-prolifération, elle a toujours participé activement et résolument aux efforts déployés pour sortir la Conférence de l'impasse et lui permettre de reprendre ses travaux de fond. J'aimerais exprimer ma profonde appréciation des intenses efforts qu'elle a fournis pour sortir la Conférence de l'impasse alors qu'elle assurait l'une des six présidences de la session de cette année. J'aimerais, au nom de la Conférence et en mon nom personnel, adresser à M^{me} Bonnier tous nos vœux de succès et de bonheur. Nous sommes certes tristes de voir M^{me} Bonnier quitter Genève, mais nous sommes heureux de souhaiter une cordiale bienvenue à notre nouveau collègue du Canada, l'Ambassadeur Marius Grinius. Au nom de la Conférence et en mon nom personnel, je voudrais assurer M. Grinius de notre volonté de lui apporter toute notre assistance et tout notre appui dans son travail à Genève.

Avant de donner la parole aux orateurs inscrits sur ma liste pour aujourd'hui, j'aimerais présenter le rapport des Présidents de la Conférence du désarmement sur la troisième partie de la session de 2007. J'ai suivi de près les consultations que l'ancien Président de la Conférence, l'Ambassadeur Jürg Streuli, a tenues au sujet de la proposition présidentielle. J'ai également suivi les travaux des six Présidents sur la question. Un grand nombre d'ambassadeurs d'États membres ont participé aux différentes réunions qui ont été organisées. Permettez-moi de résumer les résultats de ces consultations tels qu'ils sont consignés dans le rapport des Présidents sur la troisième partie de la session de 2007 qui vous a été distribué aujourd'hui par le secrétariat. L'évaluation que je fais de ces résultats tient en trois points. Tout d'abord, de très nombreuses délégations se sont prononcées en faveur de la proposition présidentielle, sur la base des trois documents annexés au rapport (L.1, CRP.5 et CRP.6). Bien que certaines d'entre elles aient formulé des réserves sur certains éléments de la proposition, elles se sont déclarées disposées à se rallier au consensus. D'autres ont estimé qu'il convenait de poursuivre les travaux et de tenir de nouvelles consultations pour parvenir à un consensus. Deuxième point, la Conférence a réalisé des progrès substantiels grâce à l'organisation de débats thématiques importants sur l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour. Toutefois, elle n'a pas encore été en mesure de parvenir à un consensus sur un programme de travail. Troisième point, une impulsion a été donnée pour sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis longtemps et les efforts à faire pour parvenir à un accord doivent être poursuivis. Voilà en résumé les trois points mentionnés dans le rapport des Présidents de la Conférence du désarmement sur la troisième partie de la session de 2007. À présent, j'aimerais laisser la parole aux délégations souhaitant intervenir à la présente séance. Aucun orateur n'est inscrit sur la liste

(Le Président)

pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Vous avez la parole, Madame l'Ambassadrice de Suède.

M^{me} BORSIIN BONNIER (Suède) (parle en anglais): Monsieur le Président, je vous remercie infiniment. Permettez-moi, pour commencer, de vous féliciter chaleureusement pour votre accession à la présidence de cette vénérable instance. Je m'apprête certes à quitter Genève mais peux vous assurer que ma délégation continuera de faire de son mieux pour vous soutenir dans l'accomplissement des tâches importantes qui vous attendent. Je vous remercie également vivement pour les aimables paroles que vous avez eues à mon égard en début de séance.

C'est aujourd'hui ma dernière séance plénière et, conformément à la tradition de la Conférence, je conclurai donc par quelques remarques personnelles.

Monsieur le Président, comme vous l'avez fait remarquer, cela fait maintenant neuf ans que j'entre dans la salle du Conseil pleine d'espoir et d'enthousiasme. J'ai vu cette salle devenir le point d'ancrage de travaux multilatéraux importants visant à instaurer un monde plus sûr. Il est même parfois arrivé que la Conférence du désarmement soit le centre de gravité de la communauté internationale à Genève. Je l'ai vue animée d'une énergie débordante, d'idées audacieuses, d'une intelligence créatrice axée sur la résolution des problèmes et d'une détermination à changer ou à inverser le cours des événements. D'importants instruments du droit international ont été négociés ici; le respect de normes essentielles a été examiné et défendu avec vigueur et conviction. J'ai malheureusement aussi vu la Conférence en état d'anémie, enfermée dans une impasse, les délégations se livrant à des harangues pour dissimuler leur passivité, se montrant du doigt et s'accusant mutuellement en pure perte, s'attachant à la moindre virgule du règlement intérieur et invoquant abusivement et sans vergogne la règle du consensus pour faire échouer toute tentative sérieuse de règlement des questions difficiles ou sensibles – en faisant ainsi dépendre l'ensemble de l'approche multilatérale du désarmement et de la limitation des armements de leurs propres perceptions, préférences ou diktats. Je continue toutefois à entrer dans cette salle pleine d'espoir et d'enthousiasme.

Finies les certitudes du passé. Les conceptions de la sécurité ainsi que les menaces et les difficultés qu'elles présentent évoluent. De nouveaux dangers se font jour et viennent s'ajouter aux anciens. Le débat sur la comparaison entre nouvelles et anciennes menaces est un faux débat. Si nous ne faisons pas face aux unes comme aux autres, nous n'obtiendrons de résultat ni contre les unes, ni contre les autres. Dans le domaine nucléaire, on observe plus souvent le recours à la politique de la corde raide que le recours à la diplomatie. La mondialisation contribue à rendre les technologies des armements complexes largement disponibles. Les dépenses militaires ont augmenté au point de largement dépasser 1 000 milliards de dollars des États-Unis. L'illusion d'une défense impénétrable prend de nouvelles formes. Nos objets spatiaux, qui représentent un énorme potentiel scientifique et économique, ne sont pas à l'abri des menaces. Les cyberguerres ne relèvent plus simplement de la science fiction; elles peuvent entraîner un bouleversement à grande échelle de nos sociétés. De manière générale, les problèmes de sécurité qu'il reste à résoudre au niveau mondial sont plus nombreux que ceux qui ont déjà été résolus.

Les incertitudes du futur sont néanmoins – ne l'oublions pas – les opportunités du présent. Bon gré ou mal gré, nous devons accepter le fait qu'à l'heure d'une mondialisation galopante, les problèmes qui se posent au niveau mondial ne peuvent être résolus ni au plan unilatéral ni au

(M^{me} Borsiin Bonnier, Suède)

plan bilatéral, ni même au sein de petits cercles de pays partageant les mêmes positions. La sécurité du monde doit se construire au niveau mondial. Le multilatéralisme efficace est à la fois nécessaire et possible. Pour cela, il faut reconnaître les préoccupations légitimes en matière de sécurité de tous les États, saisir les occasions quand elles se présentent, revoir les positions qui ne mènent nulle part et être prêt à faire des concessions mutuelles. La sécurité dans le monde ne saurait être un jeu à somme nulle.

Comme dans les affaires intérieures, le maintien de la primauté du droit doit être la pierre angulaire dans les affaires internationales, faute de quoi nous allons glisser vers l'anarchie et le recours à la force. Le fait que les lois sont parfois violées ne les rend pas pour autant moins essentielles, bien au contraire. Il accroît même la nécessité de les faire respecter et de les renforcer. Cela est particulièrement important dans le domaine des relations en matière de sécurité internationale. Reste que les lacunes sont graves, aussi bien en ce qui concerne les lois elles-mêmes que notre capacité à les faire respecter.

Nous disposons d'une instance où nous pouvons aborder ensemble toutes ces difficultés que nous rencontrons. Cette instance, c'est la Conférence du désarmement. Refuser de l'utiliser est une attitude irresponsable. Ceux qui entravent son potentiel devraient comprendre qu'ils portent préjudice non seulement à la sécurité des autres et à notre sécurité collective, mais aussi, à long terme, à leur propre sécurité.

Depuis le début de cette année, j'ai eu le privilège d'être l'un des six Présidents. Ce sextuor présidentiel a solidairement et constamment essayé d'amener la Conférence à se remettre au travail, à abandonner les réunions où l'on parle sans aucune utilité pratique pour passer à des réunions où l'on travaille et à relever les défis de notre époque. Aujourd'hui, la plupart des délégations sont prêtes à essayer. Nous sommes tout près du début d'un nouveau commencement. Je ne serai malheureusement pas là lorsque vous franchirez le Rubicon, et vous le ferez, c'est inéluctable.

Il ne me reste plus maintenant qu'à adresser mes sincères remerciements au Secrétaire général, toujours à nos côtés, pour son soutien, sa sagesse et son amitié, à mes collègues Présidents et à nos coordonnateurs pour leur remarquable esprit d'équipe et le sérieux de leur engagement, à mes collègues, aux Ambassadeurs de la Conférence et à leur délégation pour leurs nombreuses manifestations de soutien et d'amitié, à tous les membres du secrétariat qui continuent de travailler pour nous dans la bonne humeur et la solidarité, aux interprètes qui tentent de rendre nos interventions parfois obscures intelligibles dans toutes les langues, ainsi qu'aux représentants de la société civile pour leur patience et leur engagement sans faille, malgré leurs frustrations. Merci à tous.

Je quitterai la salle du Conseil aujourd'hui comme j'y suis toujours entrée, pleine d'espoir et d'enthousiasme.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie l'Ambassadrice de Suède des vœux qu'elle a aimablement adressés à la Conférence et nous lui souhaitons à notre tour un plein succès. La délégation française a demandé la parole. Vous avez la parole, Madame.

M^{me} RAMIS-PLUM (France): Je souhaiterais simplement intervenir sur un point technique et même de nature optique dans le projet de décision qui a été joint au rapport sur la troisième partie de notre session. Je crois qu'il y a simplement un petit point de présentation qui, selon ma délégation, mériterait d'être rectifié. Le corps de la décision L.1 a été dissocié optiquement de la déclaration présidentielle complémentaire. Nous pensons que, dans la version originale de ce document, ces deux éléments qui forment un tout étaient joints et devraient être réunis comme c'était le cas dans le texte de la décision L.1 qui avait été distribué jusqu'à maintenant.

Le PRÉSIDENT (parle en arabe): Je remercie la représentante de la France. Nous examinerons la question avec le secrétariat. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Il semble que non.

S'agissant des travaux de la semaine prochaine, le secrétariat mettra plus tard dans l'après-midi, dans les casiers des membres, le projet de rapport sur la session de 2007. Pour faciliter l'accès à ce document, il en enverra un exemplaire, par courrier électronique et au format PDF, aux coordonnateurs régionaux, qui pourront alors le distribuer aux membres de leur groupe.

La semaine prochaine, le mardi 4 septembre 2007, nous poursuivrons l'examen en première lecture du projet de rapport. Selon la pratique habituelle, cela se fera lors d'une séance informelle qui aura lieu immédiatement après la plénière, qui se tiendra à 10 heures dans cette même salle.

Avant de clore les travaux de ce matin, j'aimerais faire quelques observations à propos du rapport final. Premièrement, je tiens à remercier mes collègues de l'équipe des six Présidents de la session 2007 pour le soutien vigoureux qu'ils ont manifesté en faveur du projet de rapport. Je souhaite également remercier le secrétariat pour les efforts remarquables qu'il a déployés afin de nous aider à établir le projet de rapport à temps en vue de sa traduction dans toutes les langues officielles de l'ONU.

Comme je l'ai déjà dit, le groupe des six Présidents de la session 2007 a aidé à élaborer le présent rapport et l'a appuyé dès celui-ci terminé. Ce rapport illustre le consensus qui s'est dégagé au sein du groupe. Nous espérons tous qu'il emportera le même consensus au sein de la Conférence, notamment compte tenu du fait que le groupe est largement représentatif de la composition de la Conférence. Nous nous réjouissons de votre coopération en vue de l'adoption de ce rapport. Nous avons veillé à ce qu'il rende compte de manière objective et impartiale des débats tenus lors de la session de cette année. Nous avons fait de notre mieux pour prendre en compte les préoccupations de tous les membres de l'instance, ce qui n'a pas été chose facile. J'espère que, mardi prochain, lors de la séance consacrée à son examen, vous appuierez tous ce projet de rapport, vous tiendrez compte des présentes observations et vous ferez preuve de suffisamment de souplesse pour permettre son adoption. Je vous remercie pour votre compréhension.

Avant de lever la séance, j'aimerais savoir si une délégation souhaite prendre la parole? Apparemment non. La séance est levée.

La séance est levée à 10 h 45.
